

DÉLIBÉRATION Comité syndical du 21 juin 2023

DÉLIBÉRATION N° DCS2023-014

Objet : Budget supplémentaire au budget annexe « aménagement numérique » de Seine-et-Marne Numérique pour 2023

Le vingt-et-un juin deux mille vingt-trois à dix-huit heures, se sont réunis à l'Hôtel du Département, sis 12 rue des Saints-Pères à Melun les délégués désignés par chaque adhérent au Syndicat Seine-et-Marne Numérique sous la présidence de M. LAVENKA Olivier, Président.

Date de la convocation transmise par le Président : 14 juin 2023

Nombre de délégués en exercice : 45

Nombre de délégués présents : 15

Nombre de délégués représentés : 6

QUORUM : 45 délégués en exercice représentant 117 voix, soit un quorum de 58,5 voix

QUORUM pour la présente délibération : 15 délégués présents + 6 pouvoirs correspondant à 69 voix

PRESENTS :

Délégués du Département : Olivier LAVENKA, Président, Pascal GOUHOURY.

Délégués de la Région : Gilles BATTAIL.

Délégués des EPCI : Alain BOULLOT, Michel CHARIAU, Didier FENOUILLET, Pascal FOURNIER, Jean-Paul GARCIA ROBIN, Maxence GILLE, Éric GRIMONT, Christian PEUTOT, Michael ROUSSEAU, Louis SAOUT, Joël SURIER, Emmanuel VIVET.

REPRESENTES :

Délégués de la Région :

Angela AVOND a donné pouvoir à Olivier LAVENKA.

Délégués des EPCI :

Jean ABITEBOUL a donné pouvoir à Joël SURIER.

Suzanne BARNET a donné pouvoir à Jean-Paul GARCIA ROBIN.

Claude DECUYPERE a donné pouvoir à Michel CHARIAU.

François-Xavier DUPERAT a donné pouvoir à Éric GRIMONT.

Marcel FONTELLIO a donné pouvoir à Emmanuel VIVET.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Pascal GOUHOURY.

Le Comité syndical de Seine-et-Marne Numérique,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L5722-1,

Vu la délibération du Comité syndical n° DCS2022-023 B en date du 7 décembre 2022 relative au vote du Budget Primitif du budget annexe « aménagement numérique » pour 2023 du Syndicat mixte,

Vu le Compte de Gestion du Payeur départemental pour 2022 relatif au budget annexe « aménagement numérique » et le Compte Administratif 2022 du Syndicat mixte pour ce même budget,

Vu la délibération d'affectation du résultat 2022 n°DCS2022-005 B du Comité syndical du 12 avril 2023, décidant à ce titre de reprendre, dans le cadre du Budget Supplémentaire 2023, le résultat d'investissement constaté en 2022 (+ 3 145 788,61 €) au sein de la section d'investissement en recettes, et le résultat d'exploitation constaté en 2022 (+ 6 325 810,78 €) en recettes au sein de la section d'exploitation,

Vu la délibération n°DCS2023-013 en date du 21 juin 2023 approuvant la modification de l'autorisation de programme 2020-2024,

Considérant le montant des restes à réaliser en dépenses et recettes d'investissement pour 2022,

Considérant qu'il y a lieu de procéder à des ajustements de crédits sur l'exercice 2023,

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances en date du 15 juin 2023,

Vu le rapport n°DCS2023-014,

Après en avoir délibéré à l'unanimité (69 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 voix ABSTENTION).

APPROUVE le Budget Supplémentaire du budget annexe « aménagement numérique » de Seine-et-Marne Numérique pour l'exercice 2023, présenté par le Président, en décidant que les crédits admis à ce Budget Supplémentaire sont arrêtés et votés par chapitre budgétaire de chacune des sections d'exploitation et d'investissement.

Les modifications apportées par chapitre budgétaire, en dotations complémentaires ou en réductions de crédits, sont les suivantes (montants en euros) :

EXPLOITATION

		Budget Primitif 2023	Budget Supplémentaire 2023	BP+BS 2023
Total dépenses d'exploitation		4 750 000,00 €	10 430 000,00 €	15 180 000,00 €
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	645 000,00 €	600 000,00 €	1 245 000,00 €
012	CHARGES DE PERSONNEL	200 000,00 €	100 000,00 €	300 000,00 €
022	DEPENSES IMPREVUES	0,00 €	0,00 €	0,00 €
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	2 000 000,00 €	7 300 000,00 €	9 300 000,00 €
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 260 000,00 €	2 000 000,00 €	3 260 000,00 €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	10 000,00 €	30 000,00 €	40 000,00 €
66	CHARGES FINANCIERES	600 000,00 €	400 000,00 €	1 000 000,00 €
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	35 000,00 €	0,00 €	35 000,00 €
Total recettes d'exploitation		4 750 000,00 €	10 430 000,00 €	15 180 000,00 €
002	RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	0,00 €	6 325 810,78 €	6 325 810,78 €
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 500 000,00 €	4 100 000,00 €	5 600 000,00 €
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	3 250 000,00 €	0,00 €	3 250 000,00 €
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00 €	4 189,22 €	4 189,22 €

INVESTISSEMENT

		Budget Primitif 2023	Reste à réaliser 2022	Budget Supplémentaire 2023	BP+RAR+BS 2023
Total dépenses d'investissement		27 920 000,00 €	842 266,96 €	10 257 733,04 €	39 020 000,00 €
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 500 000,00 €	0,00 €	4 100 000,00 €	5 600 000,00 €
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	0,00 €	0,00 €	650 000,00 €	650 000,00 €
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	2 000 000,00 €	0,00 €	0,00 €	2 000 000,00 €
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	10 000,00 €	0,00 €	7 733,04 €	17 733,04 €
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €	10 000,00 €
23	IMMOBILISATION EN-COURS	15 380 000,00 €	842 266,96 €	0,00 €	16 222 266,96 €
	<i>Opération sem@fibre77 Affermage</i>	14 380 000,00 €	0,00 €	0,00 €	14 380 000,00 €
	<i>Hors Opération</i>	500 000,00 €	842 266,96 €	0,00 €	1 342 266,96 €
	<i>Opération Sites Isolés</i>	500 000,00 €	0,00 €	0,00 €	500 000,00 €
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	9 020 000,00 €	0,00 €	5 500 000,00 €	14 520 000,00 €
	<i>Opération sem@fibre77 1er équipement</i>	4 000 000,00 €	0,00 €	2 500 000,00 €	6 500 000,00 €
	<i>Opération sem@fibre77 raccordement</i>	5 000 000,00 €	0,00 €	3 000 000,00 €	8 000 000,00 €
	<i>Hors opération</i>	20 000,00 €	0,00 €	0,00 €	20 000,00 €

		Budget Primitif 2023	Reste à réaliser 2022	Budget Supplémentaire 2023	BP+RAR+BS 2023
Total recettes d'investissement		27 920 000,00 €	0,00 €	11 100 000,00 €	39 020 000,00 €
001	RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	0,00 €	0,00 €	3 145 788,61 €	3 145 788,61 €
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	2 000 000,00 €	0,00 €	7 300 000,00 €	9 300 000,00 €
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 260 000,00 €	0,00 €	2 000 000,00 €	3 260 000,00 €
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	0,00 €	0,00 €	650 000,00 €	650 000,00 €
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	0,00 €	0,00 €	4 211,39 €	4 211,39 €
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	9 660 000,00 €	0,00 €	-2 000 000,00 €	7 660 000,00 €
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	15 000 000,00 €	0,00 €	0,00 €	15 000 000,00 €



Olivier LAVENKA
Président de Seine-et-Marne Numérique

Date de mise en ligne le 29/06/2023